



Proposition d'amendement d'un acte législatif

Version 2

CHH / 26 novembre 2025

DSE 51 2023.SIDGS.558 Loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (LTVTC)

Auteur-e	Art.	Al.	Lit.	Proposition	+ / ++ - / --
Freudiger (UDC) Reinhard (PLR) Schild (PVL) Rappa (Le Centre) Kullmann (UDF) Gschwend-Pieren (UDC)				Proposition de renvoi du projet « bleu » : Renvoyer les articles surlignés en bleu à la CSéc pour la seconde lecture avec la charge suivante : La distinction entre taxis et voitures de transport avec chauffeur (VTC) au sens de la proposition du Conseil-exécutif I est maintenue. Afin de proposer des services de VTC, il faut toutefois une autorisation, pour l'obtention de laquelle les exigences suivantes sont requises : avoir l'exercice des droits civils ; détenir l'autorisation d'exercer cette activité sur le plan du droit des étrangers ; offrir, par son passé et son comportement antérieur (droit pénal et administratif) la garantie d'un exercice de l'activité conforme au droit ; disposer de bonnes connaissances de la langue officielle ; avoir l'autorisation d'effectuer des transports professionnels de personnes avec la catégorie de véhicule correspondante en vertu du droit fédéral. L'OTR 2 s'applique. Un devoir d'annoncer en particulier toute procédure pénale et administrative permet de garantir le respect des exigences même après avoir délivré l'autorisation.	+
Berger-Sturm (PS-JS)				Proposition de renvoi du projet « bleu » : proposition subsidiaire si la proposition de renvoi Freudiger (UDC) est adoptée Renvoyer les articles surlignés en bleu pour la seconde lecture avec la charge suivante : Toutes les personnes indépendantes et salariées qui proposent des services de VTC sont tenues de fournir au service cantonal compétent une attestation de leur affiliation à une caisse de compensation.	-

Freudiger (UDC) Reinhard (PLR) Schild (PVL) Rappa (Le Centre) Kullmann (UDF) Gschwend-Pieren (UDC)	10	2	Ces autorisations sont valables trois cinq ans.	+
Freudiger (UDC) Reinhard (PLR) Schild (PVL) Rappa (Le Centre) Kullmann (UDF) Gschwend-Pieren (UDC)	12	1	Biffer	+